

La régionalisation et la gouvernance politique améliorent-elles la gestion des ressources naturelles en Afrique Sub-saharienne ?

Do regionalization and political governance improve natural resource management in Sub-saharan Africa Countries?

NANA KUINDJA Rodrigue

Enseignant-chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

Université de Ngaoundéré

Laboratoire en Economie Appliquée (LEA)

Cameroun

Date de soumission : 03/08/2026

Date d'acceptation : 30/09/2026

Pour citer cet article :

NANA KUINDJA. R. (2026) « La régionalisation et la gouvernance politique améliorent-elles la gestion des ressources naturelles en Afrique Sub-saharienne ? », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 10 » pp : 233- 258.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

L'objectif de ce papier est de donner un aperçu de l'effet de la régionalisation et de la gouvernance politique sur la gestion des ressources naturelles dans les pays de l'Afrique Sub-Saharienne. Pour y parvenir, des estimations économétriques ont été faites en utilisant la Méthode des Moments Généralisés en Système (MMGS), en données de panel de 36 pays de la zone sur la période allant de 2010 à 2024. Les résultats obtenus montrent que le faible niveau de régionalisation et la corruption accentuent une mauvaise gestion des ressources naturelles dans les pays d'Afrique subsaharienne. Une régionalisation efficace a un potentiel optimal pour la promotion financière des ressources naturelles. Elle est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour la réduction des inégalités de revenus issus des rentes des ressources naturelles. Elle doit être accompagnée d'une gouvernance politique de lutte contre la corruption, d'un contexte sociopolitique favorable et d'un cadre juridique efficace. Un environnement politique stable est crucial pour l'extraction des ressources et la croissance. En outre, l'Etat doit renforcer le cadre institutionnel et réglementaire, améliorer la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources naturelles.

Mots clés : Gouvernance politique ; MMGS ; Ressources naturelles ; Régionalisation ; Corruption.

Abstract

The objective of this paper is to provide an overview of the effect of regionalization and political governance on natural resource management in Sub-Saharan African countries. To achieve this, econometric estimations were made using the System Generalized Method of Moments (MMGS), in panel data from 36 countries in the region over the period from 2010 to 2024. The results obtained show that the low level of regionalization and corruption accentuate poor natural resource management in Sub-Saharan African countries. Effective regionalization has optimal potential for the financial promotion of natural resources. It is a necessary, but not sufficient, condition for reducing income inequalities from natural resource rents. It must be accompanied by anti-corruption political governance, a favorable socio-political context and an effective legal framework. A stable political environment is crucial for resource extraction and growth. Furthermore, the state must strengthen the institutional and regulatory framework and improve transparency and accountability in natural resource management.

Keywords: Political governance; MMGS; Natural resources; Regionalization; Corruption.

Classification JEL : E44, G21, G28, O17

Introduction

Les faits stylisés relatifs à la relation entre qualité des institutions et la gestion des ressources naturelles laissent apparaître des divergences (Barma et *al.*, 2012). Dans le cas des pays africains, il y a un grand nombre d'évidences confirmant ce fondement institutionnel de la malédiction des ressources. Par exemple, la comparaison de la croissance économique du Botswana et de la République Démocratique du Congo est déterminante dans l'intérêt que nous portons à la question des causes institutionnelles de la malédiction des ressources. Alors que la RDC est considérée comme un exemple de l'un des pires échecs économiques, le Botswana est cité comme l'une des plus belles réussites. Pourtant, il est certain que les économies de ces deux pays sont basées sur les ressources naturelles (Glasser et *al.*, 2004). Généralement, le constat observé de la forte croissance du Botswana et de la croissance lente de la majorité des pays africains est souvent expliquée par le fait que les incitations auxquelles les politiciens font face lorsqu'ils sont confrontés à une augmentation de la rente tirée des ressources se traduisent dans des choix politiques différents en fonction des institutions.

L'Afrique est sans doute le continent le mieux doté en richesses naturelles. Elle compte aujourd'hui environ 1,4 milliards de personnes en 2022 soit 18% de la population mondiale, inégalement réparties dans 55 Etats (Hodgson, 2022). Dans l'ensemble, elle a une densité de population inférieure à la moyenne mondiale, avec environ 35 personnes par km carré contre 47% globalement. L'Afrique possède d'importantes richesses en termes de ressources naturelles (Mbaku, 2020). Le continent détient plus de la moitié des minerais rares au monde, et il est riche en ressources naturelles renouvelables et non-renouvelables (Nana Kuindja, 2023). L'Afrique compte par sa géographie la plus grande étendue de terres arables au monde. Elle occupe le 2^{ème} rang mondial quant à la longueur et la largeur des fleuves (le Congo et le Nil, respectivement) et le deuxième rang en matière d'étendue de la forêt tropicale (Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, 2013).

Les réserves de pétrole avérées du continent représentent 8 % des réserves mondiales, et ses réserves de gaz naturel comptent pour 7 % des réserves mondiales. Les ressources minérales représentent environ 70 % des exportations totales de l'Afrique et environ 28 % de son Produit intérieur brut. Les revenus liés aux récentes découvertes de pétrole, de gaz et de ressources minérales pourraient accroître les recettes de l'État de 9 à 31 % au cours des dix premières années de production dans des pays comme le Mozambique, la Tanzanie et l'Ouganda (Frankel, 2015). Les industries extractives sont perçues comme des moteurs de croissance économique et de financement du développement. Outre la construction d'industries manufacturières,

l'exploitation des ressources naturelles pourrait fournir les recettes nécessaires à l'investissement dans les services sociaux tels que la santé et l'éducation (Ongo *et al.*, 2024). En dépit de toutes les richesses naturelles dont abonde l'Afrique, elle n'en demeure pas moins le plus pauvre de la planète, bien qu'il y ait des différences marquantes entre les pays. Les IDE dans la plupart de ces pays reste de très faible niveau et l'écart du revenu par rapport à celui des pays avancés s'est creusé (Rotillon, 2005). Aujourd'hui, plus de 300 millions d'habitants d'Afrique sub-saharienne ont moins de 1 dollar par jour pour vivre (Chachu *et al.*, 2021).

Globalement, la richesse en ressources naturelles n'a pas bénéficié aux populations africaines en termes d'inclusion et de réduction de la pauvreté (Sun *et al.*, 2018). Le rôle de la bonne gouvernance et des institutions dans la gestion des revenus issus des ressources naturelles a fait l'objet d'une littérature théorique et empirique abondante. Elles constituent un pilier de leurs économies, leurs existences à des conséquences sur la conduite de la politique économique ainsi que pour le rôle et la conception des institutions. Une bonne administration politique et les ressources naturelles peuvent, dans de bonnes conditions, se combiner pour créer un cercle vertueux de croissance et de prospérité (Eckerberg, 2019). La mauvaise qualité des institutions est l'une des causes majeures de la malédiction des ressources naturelles. Toutefois les institutions deviennent efficaces lorsqu'elles permettent d'améliorer les conditions de vie des populations. Le théorème de Oates (2005) voit en la régionalisation un facteur de développement économique. Il précise que du moment où il existe un grand nombre d'unités politiques, les citoyens ont plus de chance de trouver une collectivité assurant le niveau de services qui répond le mieux à leurs préférences.

Les ressources naturelles génèrent de la frustration parmi les populations locales à cause des procédures d'expropriation et de l'injuste répartition de la rente entre les régions (Collier *et al.*, 2004). Les ressources permettent de financer les activités des rebelles par la vente directe, l'octroi de droits futurs d'exploitation et l'extorsion de fonds. Enfin, les conflits civils nuisent à la qualité institutionnelle via l'absence de contrôle de l'Etat sur une partie du territoire national, via l'instauration de régimes d'exception et via l'absence de consensus dans la prise de décisions. En fait, les ressources naturelles constituent l'une des causes principales de conflits violents, et elles représentent une menace pour le processus de régionalisation dans la plupart des États africains (Forum Tana, 2017). Les études menées par Mehlum *et al.*, (2006) étayaient notamment l'argument selon lequel l'abondance de ressources est une bénédiction pour les pays dotés d'une régionalisation effective et une malédiction pour ceux dotés d'une centralisation exacerbée. Un point de vue légèrement plus nuancé suggère que le cadre

institutionnel d'un pays est, en effet, endogène et qu'il peut évoluer en fonction des richesses naturelles (Robinson et *al.*, 2006). Dans le cas présent, Jensen et *al.*, (2004) affirment que la dépendance à l'égard des ressources naturelles peut avoir des effets négatifs graves tant pour la transition démocratique que pour la consolidation de la démocratie.

Des développements précédents, découle la question suivante : la qualité de la régionalisation des pays de l'Afrique Sub-saharienne et la stabilité politique dans ces pays améliorent-elles la gestion des ressources naturelles. La réponse par l'affirmative à cette question principale est conditionnée par la nécessité de répondre à deux interrogations spécifiques, à savoir : (i) quel est l'effet sur la gestion des ressources naturelles des pays de l'Afrique Sub-saharienne de la qualité de la régionalisation ? (ii) Quel est l'effet sur la gestion des ressources naturelles des pays de l'Afrique Sub-saharienne de la gouvernance politique ? Toutes ces questions renforcent l'intérêt de l'étude qui peut être envisagé sur le double plan logique et positif.

Sur le plan logique, l'intérêt de ce travail est justifié par deux théories majeures, d'une part les théories libérales ou normatives et d'autre part les théories analytiques ou descriptives (Piccioto, 2003). Les revenus tirés des ressources naturelles génèrent de la richesse, promeuvent le développement et la croissance. Lorsqu'ils sont utilisés de manière productive, les fruits des ressources naturelles constituent un catalyseur essentiel du développement durable (Galiani et *al.*, 2008). La régionalisation et la gouvernance politique, en permettant de rapprocher les décideurs des citoyens, améliore la connaissance des besoins et des préférences des populations (Darrat et *al.*, 2005). Une meilleure information dans l'élaboration des politiques publiques est un facteur important d'efficacité dans l'allocation des biens publics. Celle-ci facilite les externalités positives pour la gestion des ressources naturelles et le financement communal (Carmignani, 2010). La régionalisation consiste au transfert de pouvoirs et de compétences de l'Etat à des autorités locales élues en régions et la gouvernance politique repose sur une recherche constante de la stabilité politique (Caprio et *al.*, 2004).

Sur le plan positif, cette étude vient enrichir la littérature empirique traitant de l'impact des institutions sur la gestion des ressources naturelles. Ce travail traite de l'influence de la qualité de la régionalisation ou de la gouvernance politique sur l'allocation des ressources naturelles. La méthodologie utilisée s'appuie sur les approches politiques et gouvernementales pour une société durable (Eckerberg, 2019). En effet, l'extraction et la gestion des ressources sont liées à l'environnement politique stable tels que l'État de droit, des institutions efficaces, une administration publique efficace et l'absence de corruption (Jamart et *al.*, 2009). Pour ce faire, l'étude utilise exclusivement des données secondaires. La littérature empirique montre que les

pays riches en ressources semblent être enclins à un mauvais gouvernement, un phénomène que les chercheurs ont qualifié de « bonne économie, mauvaise politique » (Lewin, 2011 ; Hussain, 2014). La contrainte des politiciens prend le pas sur les politiques économiques aboutissant à une mauvaise politique (Henri, 2019). En tenant compte de la dimension temporelle des données, en plus de leur dimension transversale, elles permettent de retracer la dynamique des comportements et leur éventuelle hétérogénéité (Agarwal, 2018). De même, la gestion de la concurrence qu'elle suscite entre les collectivités locales pour attirer les citoyens (la base fiscale), obligent les gouvernements locaux d'élaborer des politiques publiques plus efficaces et efficientes (Mehlum et *al.*, 2006).

Nous nous intéressons à l'interaction sur la gestion des ressources naturelles, des pays de l'Afrique Sub-saharienne, de la dimension de la qualité des institutions qui renvoie à la pratique de l'action publique et gouvernementale : la qualité de la régionalisation et la gouvernance politique. A cet effet, nous utilisons la Méthode des Moments Généralisés en Système (MMGS), en données de panel sur la période allant de 2010 à 2024. Cette problématique nous semble légitime, car l'absence de régionalisation et une instabilité politique constituent des obstacles majeurs à allocation des ressources naturelles dans les pays d'Afrique subsaharienne. Le présent article vise donc à combler ce vide. La suite de l'article s'organise de la manière suivante: La deuxième section présente la revue de la littérature. La troisième section, quant à elle, expose la démarche méthodologique. La quatrième section présente les résultats obtenus et leurs discussions. La cinquième section conclut l'étude.

1. Revue critique de la littérature

Dans cette partie, nous exposons brièvement le cadre d'analyse de l'étude. Après un rappel des considérations théoriques et empiriques qui sous-tendent la relation entre la qualité de la régionalisation et la répartition des rentes des ressources naturelles, nous présentons celles qui constituent les bases du lien entre stabilité politique et gestion des ressources naturelles.

1.1. Qualité de la régionalisation et gestion des ressources naturelles

La littérature traitant du lien entre qualité de la régionalisation et la gestion des ressources naturelles est relativement récente. L'article de Piccioto (2003) en constitue, à notre connaissance, le point de départ. Il a ouvert la voie à ce que Acemoglu et *al.*, (2005) a appelé les déterminants « non traditionnels » de la gestion des ressources naturelles (régionalisation, gouvernance politique, etc.). Déjà qu'un peu plus tôt, Douglass (1991) relevait les effets positifs de la régionalisation sur cette fonction d'allocation des ressources. La régionalisation, en permettant de rapprocher les décideurs politiques des citoyens, améliore la connaissance des

besoins et des préférences des populations. Une meilleure information dans l'élaboration des politiques publiques est un facteur important d'efficacité dans l'allocation des biens publics, générant ainsi des externalités positives pour la région. Carmignani (2010) affirme que : « sous la condition d'un choix assez libre, la fourniture de certains biens publics est économiquement plus efficace lorsqu'un grand nombre d'institutions locales sont engagées que lorsque le gouvernement central, en est le fournisseur ».

Barro (1991) met également en avant l'importance de la régionalisation parce que, dit-il, par la concurrence qu'elle suscite entre les collectivités locales pour attirer les citoyens (et donc, la base fiscale), les gouvernements locaux sont obligés d'élaborer des politiques publiques plus efficaces et efficientes. Dans un tel contexte, les services et biens publics sont de meilleure qualité, ce qui permet encore à l'économie de bénéficier des externalités positives que génèrent la régionalisation et la qualité des biens publics fournis. De plus, Xu (2000) met en avant le fait qu'un gouvernement représentatif est plus efficace lorsqu'il est plus proche des populations car l'information nécessaire pour diriger est optimale et la redevabilité des dirigeants locaux est effective. En effet, dans l'exercice de leurs responsabilités en matière de services publics, ils sont assujettis à un contrôle de la part de leurs résidents dont ils sont tenus de rendre des comptes (Galiani et *al.*, 2008). C'est la raison pour laquelle Oates (2005) énonce le principe d'après lequel chaque service public devrait être fourni par l'institution exerçant un contrôle sur le territoire minimum et ce, afin d'internaliser d'un côté les avantages et de l'autre, les coûts d'une prestation de service publique. Cependant, les vertus de la régionalisation sur la gestion des ressources naturelles, à travers les externalités positives qu'elle génère dans l'économie, ne font pas l'unanimité dans la littérature. Les partisans de la théorie analytique développent des contre-arguments.

Dalila et *al.*, (2007) remet en cause l'argument de la meilleure adéquation de l'offre des biens publics aux préférences des citoyens dans le contexte des pays en développement. Les besoins des populations de ces pays étant connus de tous. Il s'agit de leur fournir des services et biens publics de base. Il n'est point besoin de révéler ces préférences à travers une organisation politico administrative régionalisée. A part cela, l'hypothèse de la mobilité des agents parfaitement informés et « votant avec les pieds » n'est pas applicable. Charreaux (2004) considère que la mobilité des habitants est limitée et qu'elle n'est pas toujours guidée par de telles considérations. De plus, Darrat et *al.*, (2005) en notant le faible niveau de la régionalisation, n'y croient pas trop à la redevabilité des dirigeants locaux qui obligerait ceux-ci, à élaborer des politiques publiques efficaces et efficientes dans l'allocation des rentes liées

aux ressources naturelles. Qui plus est, la régionalisation est souvent considérée comme un facteur de corruption, ne serait-ce que par le simple fait que la multiplication des centres de décisions politiques augmente les inégalités dans la répartition de la rente des ressources naturelles.

Blundo (2008) précisait déjà qu'en Afrique, la régionalisation a souvent été encouragée en vue de consolider l'unité nationale et d'améliorer le niveau d'efficacité dans l'allocation des biens publics, source d'externalités positives pour l'économie. C'est justement pour cette seconde raison que les auteurs se sont intéressés à la relation qui puisse exister entre la régionalisation et l'efficacité dans la gestion des ressources naturelles. Le contexte d'Afrique subsaharienne s'avère aujourd'hui adéquat pour l'analyse de cette question tout d'abord parce qu'elle a largement participé aux mouvements de régionalisation des années 1990. De plus, comme le souligne le Plan de Développement Régional (2007), plus de 10 ans après, les résultats obtenus par les expériences africaines de régionalisation restent en deçà des attentes. Cela est simplement lié au fait qu'il n'y a pas d'exemple de collectivités locales africaines performantes : il n'y a pas de réussite exemplaire (Onana et *al.*, 2020). Les chefs traditionnels, les cadres administratifs et les citoyens influencent notablement les capacités et les opportunités de répartition des rentes issues des ressources naturelles. Il est donc nécessaire de constituer un découpage administratif du territoire national en vue d'une plus grande efficacité en matière de développement local et rapprocher les pouvoirs publics des populations. Ces arguments laissent planer la relation entre la régionalisation et la répartition des rentes des ressources naturelles.

1.2. Gouvernance politique et gestion des ressources naturelles

Comme la littérature qui traite du lien entre la qualité de la régionalisation et gestion des ressources naturelles, celle portant sur la relation entre la gouvernance politique et gestion des ressources naturelles est toute aussi récente. Cependant, en plus d'être relativement peu abondante, elle fournit des résultats extrêmement contrastés. On peut toutefois regrouper cette littérature en deux catégories. La première s'articule autour de l'impact négatif de la gouvernance politique sur la gestion des ressources naturelles. La deuxième fait référence à l'impact positif dites du second best.

Sur l'aspect négatif, Fearon et *al.*, (2003) ont constaté que les revenus pétroliers jouent un rôle énorme dans l'affaiblissement de la capacité de l'État. En d'autres termes, leurs études ont montré que les revenus pétroliers contribuaient à la mauvaise administration et à la mauvaise gestion des fonds publics. L'étude est parvenue à la conclusion que la gouvernance politique conditionne une malédiction des ressources avec la présence d'institutions de mauvaise qualité

conduisant à un faible développement. Besley et Persson (2010) ont également tenté d'examiner l'effet des revenus des ressources naturelles sur la capacité de l'État et les conflits. Leur étude a montré que les pays riches en ressources naturelles ont tendance à sous-investir dans la formation des capacités de l'État, ce qui rend les pays riches en ressources naturelles vulnérables aux conflits civils et à l'instabilité politique. Il est peu probable qu'elle favorise la stabilité si elle se produit avant qu'un gouvernement autoritaire n'ait créé un parti ou une coalition au pouvoir fort. S'il survient après le développement d'un parti ou d'une coalition au pouvoir fort, il est plus susceptible de favoriser la stabilité autoritaire. Les pays africains qui sont abondants en ressources naturelles et des institutions faibles ont tendance à être corrompus, avec une incidence élevée de guerre civile (Guenther, 2008).

L'abondance des ressources naturelles est associée à des niveaux d'inégalité plus élevés et à moins de liberté politique. Ce qui conduit alors à une faible croissance et à un faible développement économique. Les rentes des ressources naturelles aident les dirigeants autoritaires à éviter et à survivre aux révolutions. Dunning (2008) affirme que le pétrole étouffe la stabilité politique dans les pays à faibles niveaux d'inégalité. On assiste à une accélération dans les pays à haut niveau d'inégalité en apaisant les craintes des élites riches que la stabilité politique n'entraîne l'expropriation de leurs biens privés actifs. Leur recherche a révélé que les booms des ressources stimulent la mauvaise allocation des ressources dans le reste de l'économie en augmentant la valeur d'être au pouvoir et en fournissant aux politiciens plus de ressources à utiliser pour influencer les résultats des élections. Les pays dotés d'institutions qui promeuvent la responsabilité et la compétence de l'État profitent des booms des ressources parce qu'elles atténuent les incitations politiques biaisées que ces booms produisent.

Arezki et *al.*, (2011) ont mené une étude sur l'impact des revenus pétroliers sur les performances et le développement de l'État dans les États non démocratiques. Ils montrent que les revenus pétroliers étaient corrélés à la corruption et cela a été particulièrement observé dans les pays où la participation de l'État à la production pétrolière était élevée. L'effet des revenus pétroliers sur la corruption était faible et absent dans les pays où l'industrie pétrolière était privée. Des institutions électorales plus compétitives favorisent une plus grande transparence et responsabilisation des agents publics (Montinola et *al.*, 2019). Les lois sur la liberté d'information et une presse libre peuvent contribuer à augmenter la probabilité et le coût pour les agents publics de se faire prendre quand ils se livrent à un comportement corrompu (Besley et *al.*, 2019). En utilisant une conception de discontinuité de régression, Brollo et *al.*, (2013) concluent à une augmentation de 10 % des transferts exceptionnels qui sont associés à une

augmentation de 10% à 12% de la corruption détectée par le programme de vérification aléatoire du gouvernement fédéral. Caselli et *al.*, (2013) ont découvert que des augmentations exogènes plausibles des revenus pétroliers étaient associées à une augmentation des dépenses en biens et services publics. Une partie de cet argent a disparu et a très probablement été absorbée par une combinaison de favoritisme accru et de détournements de fonds au plus haut niveau.

Un système régional et démocratique est essentiel pour l'utilisation réussie des ressources du pays et la prospérité économique à long terme.

Sur l'aspect positif, les économies de ressources dotées d'institutions politiques de qualité gèrent leurs revenus et atteignent la croissance économique et le développement social plus efficacement que celles dont les institutions politiques sont inadéquates (Kaznacheev, 2017). Il existe une association positive entre la richesse des ressources naturelles et la croissance économique, ainsi qu'une influence bénéfique de la stabilité politique, de l'état de droit, de la voix et de la responsabilité sur la croissance économique dans les pays africains (Oyinlola et *al.*, 2015). En outre, la relation entre stabilité politique et gestion des ressources naturelles a démontré que le progrès économique est déclenché présence de ressources naturelles abondantes, et non par la simple quantité de ressources. Alpha et Ding (2016) ont examiné l'influence de la dotation en ressources naturelles du Mali sur la croissance économique de 1990 à 2013 et ont constaté que l'exportation des ressources naturelles avait un impact favorable sur la croissance économique. Cependant, lorsque les exportations de ressources naturelles se conjuguent à la corruption, la croissance économique en pâtit.

Selon Alhassan et Achaamah (2021), l'interaction entre système politique et ressources révèle que la démocratie accroît les effets favorables des ressources naturelles sur la croissance économique, alors que les résultats sont mitigés à court terme. Les rentes spécifiques des ressources naturelles (rentes pétrolières, minérales et forestières) ont un impact favorable sur la croissance sectorielle. Les rentes pétrolières, minières et forestières ont interagi avec le régime politique pour stimuler l'expansion agricole. La recherche a révélé qu'un système démocratique est essentiel pour l'utilisation réussie des ressources du pays et la prospérité économique à long terme.

2. Approche de l'étude méthodologique

L'objectif de cette partie est d'exposer la méthodologie et les données utilisées. Nous commençons d'abord par présenter le modèle économétrique : le modèle de panel dynamique.

Ensuite, les sources de données. Enfin, la méthode d'estimation : la méthode des moments généralisés en système.

2.1. Le modèle économétrique

L'analyse est faite en données de panel dynamique recouvrant 36 pays d'Afrique subsaharienne de 2010-2024. En nous référant au modèle de Kjetil Bjorvatn et *al.*, (2015), nous évaluons ici l'influence simultanée de la qualité de la régionalisation et de la gouvernance politique sur la gestion des ressources naturelles. Ce modèle présente l'avantage de tenir compte de la résistance multilatérale de la rente des ressources naturelles. Leur modèle est spécifié comme suit :

$$RENTE_{it} = \beta_1 STAB_{it} + \beta_2 LACKPOWER_{it} + \beta_3 (RENTE \times LACKPOWER)_{it} + \beta_4 Z_{it} + \mu_i + \delta_i + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Où *i* désigne le pays et *t* la période. L'indice **STAB** est la gouvernance politique et l'absence de violence/ terrorisme des indicateurs de gouvernance mondiale ; l'indice de pouvoir politique **LACK POWER** ; **Z** comprend un vecteur de variables de contrôle comme un logarithme du PIB réel par habitant, le niveau de régionalisation, l'indice de Vanhanen de la démocratie, le taux de chômage des jeunes et le taux d'inflation. Les variables d'intérêt sont la stabilité politique (**STAB**) et l'efficacité de la régionalisation (**GE**). L'investissement direct étranger (**IDE**), le contrôle de la corruption (**CC**) et la voix et responsabilité (**VA**) sont les variables de contrôle. ε le terme d'erreur. Cette équation constitue la base de la spécification empirique et s'écrit ainsi qu'il suit :

$$LNTBRN_{it} = \beta_0 + \beta_1 STAB_{it} + \beta_2 IDE_{it} + \beta_3 CC_{it} + \beta_4 GE_{it} + \beta_5 VA_{it} + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

La principale hypothèse est qu'une régionalisation effective et une réelle gouvernance politique améliore la gestion efficace des ressources naturelles dans les pays de l'Afrique Subsaharienne.

2.2. Les variables et sources des données

Notre étude couvre la période 2010-2024 et porte sur les 36 pays de l'Afrique Subsaharienne avec des flux agrégés issus du WDI (2025) de la Banque Mondiale. La gouvernance politique relève d'un environnement politique stable, crucial pour l'extraction des ressources et la croissance. Des aspects politiques tels que l'État de droit, des institutions efficaces, une administration publique efficace et l'absence de corruption permettent un climat des affaires favorables (Hussain, 2014). Une bonne administration politique et les ressources naturelles peuvent, dans de bonnes conditions, se combiner pour créer un cercle vertueux de croissance et

de prospérité. La faiblesse de la gouvernance locale signifie que ces communautés africaines souffrent le plus et reçoivent peu d'avantages tangibles.

La gestion des ressources naturelles est une activité sociopolitique, mettant en jeu des problèmes d'action collective, autour d'enjeux qui sont simultanément économiques, sociaux et politiques. Dans un contexte de compétition croissante pour les ressources, entre acteurs hétérogènes, la question de la répartition entre les acteurs des coûts et bénéfices de la gestion est un enjeu crucial qui doit être au cœur des négociations pour aboutir à des accords équitables. La coexistence de pouvoirs hétérogènes, d'origine publique, coutumière et associative, est une caractéristique durable des systèmes politiques locaux. On peut penser que c'est dans la construction d'articulations un peu plus fonctionnelles entre régulations publique, marchande, communautaire, et non dans l'absorption de l'une par l'autre, que des solutions nécessairement fragiles dans un premier temps peuvent émerger et se consolider. Il est de la responsabilité de l'Etat de les encourager, tout en veillant à l'équité des règles et dispositifs de gestion proposés et à la neutralité de ses propres agents. La gestion des ressources naturelles est un enjeu de « gouvernance » au sens fort du terme. Une gestion suppose des instances de contrôle. Mais, dans le cas de ressources commercialisées, on confond trop souvent contrôle de l'exploitation de la ressource et contrôle de la ressource. De nombreuses instances de gestion cherchent à monopoliser la commercialisation des ressources, ou à en tirer une rente au détriment des usagers ou de la communauté en général, ce qui pose des problèmes d'équité et ne garantit pas une gestion durable.

La régionalisation politique vise, d'une part, à faire émerger une volonté collective démocratique dans ces nouveaux territoires, fondée sur l'égalité de citoyens dégagés des liens traditionnels, d'autre part, à organiser l'action et à assurer un pouvoir de décision aux habitants-citoyens sur l'identification de leurs besoins et sur les stratégies locales. La régionalisation administrative vise, d'une part, à transférer des compétences de l'Etat, par exemple l'état civil et, d'autre part, à assurer la gestion et la fourniture des services publics par la réalisation de nouveaux équipements et l'exploitation du patrimoine existant (dimension de développement local). La régionalisation financière correspond au transfert de ressources mais aussi de charges de l'Etat et à la gestion autonome de leur budget par les autorités locales. Plus spécifiquement, nous avons sélectionné l'indicateur de régionalisation administrative comme instrument de mesure et de précision de la variable de qualité de la régionalisation. Il représente une mesure du degré de respect du transfert des compétences de l'Etat aux régions. Cette mesure englobe d'une part, le niveau d'allocation et d'exploitation des ressources naturelles et d'autre part, le

degré d'application des contrats régionaux. Cet indicateur est défini dans notre travail sur une base allant de 1 (qualité faible) à 11 (qualité élevée).

2.3. La méthode d'estimation

La méthode d'estimation adoptée est la méthode des moments généralisés (GMM) pour les modèles de panel dynamiques. Cette méthode nous permet de résoudre l'éventuel problème d'endogénéité de l'ensemble des variables indépendantes du modèle. Elle présente en outre l'avantage d'engendrer des instruments internes sur la base des variables indépendantes endogènes du modèle. Nous utilisons l'estimateur de la méthode des moments généralisés en système (GMM-SYS) initié par Blundell et Bond (1998). C'est un estimateur qui associe dans un système unique, le modèle en niveau et le modèle en différence première. Afin de tester la validité des instruments, nous réalisons le test de Hansen comme préconisé par Arellano et Bond (1991), Arellano et Bover (1995) et Blundell et Bond (1998). Nous réalisons également le test d'autocorrélation des erreurs d'Arellano et Bond (1991) qui teste la corrélation sérielle de premier ordre des erreurs en niveau en testant la corrélation sérielle de second ordre des erreurs en différence. Le tableau 1 présente l'analyse descriptive des données. L'étude porte sur un échantillon de 36 pays d'Afrique Sub-Saharienne. La raison du choix de ces pays repose sur le critère de la disponibilité des données sur la période de 2010 à 2024.

Tableau N°1 : Statistiques descriptive

Variable	Obs	Mean	Std. dev.	Min	Max
LNTBRN	540	2.155264	0.8296718	0.2024219	4.02725
STAB	540	-0.7366033	0.7086403	-2.302249	0.3848909
IDE	540	3.228581	5.403737	-18.91777	39.81094
CC	540	-0.8310837	0.5808266	-1.815811	0.7626482
GE	540	-0.8594161	0.4874697	-1.760056	0.3421282
VA	540	-0.7305577	0.6541148	-2.000246	0.5982543

Source : L'auteur à partir de Stata 17

Nous traitons nos variables d'intérêt de manière continue. Une telle approche présente au moins deux avantages majeurs pour notre étude. Premièrement, contrairement au traitement discret qui oblige à introduire dans la régression autant de variables muettes qu'il existe de modalités pour la variable polytomique, le traitement continu nécessite l'introduction d'une seule variable et permet donc de disposer d'un nombre plus important de degré de liberté. Deuxièmement, cette approche permet de tester de manière simple la différence d'impact, par exemple des qualités de l'effectivité de la régionalisation dans la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne.

Tableau N°2 : Matrice de corrélation

	LNTBRN	STAB	IDE	CC	GE	VA
LNTBRN	<i>1.0000</i>					
STAB	<i>-0.2242</i>	<i>1.0000</i>				
IDE	<i>0.2186</i>	<i>-0.0076</i>	<i>1.0000</i>			
CC	<i>-0.4763</i>	<i>0.4871</i>	<i>-0.0101</i>	<i>1.0000</i>		
GE	<i>-0.6327</i>	<i>0.5024</i>	<i>-0.0660</i>	<i>0,8946</i>	<i>1.0000</i>	
VA	<i>-0.5195</i>	<i>0.2859</i>	<i>-0.0620</i>	<i>0.5809</i>	<i>0.6480</i>	<i>1.0000</i>

Source : L'auteur à partir de Stata 17

La dispersion absolue de l'écart type montre que 82,96% de la rente en ressources naturelles est gérée efficacement. Le test d'auto-relation de Breusch et Pagan permet de voir p-value au seuil de 5% (tableau 2). Sachant que la colinéarité peut apparaître entre les variables explicatives du modèle, le test de multi colinéarité permet de ressortir les variables colinéaires avant l'estimation afin d'éviter les résultats biaisés. On remarque que les variables prises deux à deux n'ont pas de forte corrélation entre elles, par conséquent il n'y a pas de colinéarité entre les différentes variables du modèle. Dans ce cas, toutes les variables peuvent faire l'objet de notre estimation.

3. Résultats et discussions

L'objet de la présente section vise essentiellement à connaître les différentes trajectoires prises par les rentes issues de la gestion des ressources naturelles en Afrique Subsaharienne à l'heure de la régionalisation et d'un contexte politique complexe. En utilisant la méthode des données de panel dynamique en GMM système pour les 36 pays, on obtient les résultats présentés dans le tableau 3. Les probabilités associées aux tests de Hansen valident le choix des instruments. Aussi, on voit qu'on accepte la présence d'un effet AR (1) pour les résidus et on accepte l'absence d'un effet AR (2). Les tests de Wald nous amènent à confirmer la significativité globale et forte de nos modèles. La validité des instruments retenus peut être confirmée ou infirmée, à partir des tests de Hansen et de Sargan. En effet, les principaux tests en panels dynamiques, reposent sur les hypothèses suivantes, à accepter. Test de Sargan : H0. Les instruments sont valides : Absence de corrélation sérielle des résidus. H1 : Corrélation négative d'ordre 1 des résidus. H0 : Absence de corrélation d'ordre 2 des résidus. Ainsi, à travers la proximité qui s'établit entre citoyens et dirigeants, l'élaboration des politiques publiques bénéficie d'une information optimale de sorte que la fonction de demande de biens publics rencontre effectivement celle d'offre. Ce qui génère des gains d'efficacité et d'efficience (Douglass, 1991 et Charreaux, 2004) par la suppression des asymétries informationnelles entre électeurs et élus.

3.1. Présentation des résultats

Pour résoudre le problème de multi-colinéarité, deux méthodes sont couramment utilisées. La première consiste, lors de la spécification du modèle, à éliminer les variables explicatives susceptibles de représenter les mêmes phénomènes et donc d'être corrélées entre elles. La deuxième consiste à augmenter la taille de l'échantillon. Nous privilégions la seconde méthode. Puisque cette dernière n'est efficace que si l'ajout d'observations diffère significativement de celles figurant déjà dans le modèle, nous estimons l'équation à partir de l'échantillon et leurs principales modalités d'allocation des ressources naturelles. Les coefficients estimés des variables de la qualité de la régionalisation et de la gouvernance politique sont statistiquement significatifs. Le tableau 3 présente les résultats des estimations l'influence de la gouvernance institutionnelle dans la relation qui existe entre l'accès financier et les inégalités de revenus dans les pays de l'Afrique Sub-Saharienne qui s'estime par les GMMS (1 = différence et 2 = système) à travers l'indice de GINI.

Tableau N°3 : Résultat des estimations

<i>Variables</i>	<i>Coefficients</i>
<i>STAB</i>	0.106** (0.0717)
<i>IDE</i>	0.0234*** (0.00815)
<i>CC</i>	0.565*** (0.0170)
<i>GE</i>	1.543** (0.019)
<i>VA</i>	-0.226** (0.0878)
<i>CONSTANT</i>	1.136** (0.0922)
<i>Observations</i>	540
Diagnostic statistique	
R ²	0.4908
R ² -ajusté	0.4769
SCE	0.60005
SCR	66.2521332
F-Statistique	35.46
AR(1) AR(2)	0.264 0.081
Les écarts-types sont entre parenthèses : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1	

Source : L'auteur à partir de Stata 17

Le test de Hansen correspond à la validité des instruments pour l'estimation en GMM : l'hypothèse nulle est la validité des instruments ; AR(2) : statistique d'Arellano-Bond du test

d'autocorrélation des erreurs de second ordre : l'hypothèse nulle est l'absence d'autocorrélation de second ordre.

3.2. Discussions et interprétations

Les coefficients estimés des variables habituelles des équations de gestion des ressources naturelles sont significativement différents de zéro et ont les signes attendus. Par exemple, toutes choses égales par ailleurs, les investissements directs étrangers (IDE) des pays d'Afrique subsaharienne augmentent avec leur PIB par tête. Les populations des régions riches en ressources naturelles contribuent favorablement aux investissements. Le fait de rechercher le développement de sa région accroît considérablement l'implémentation d'une gouvernance rigoureuse (Everhart, 2010).

Au regard des chiffres, la qualité de la régionalisation influence positivement près de 16% le niveau de gestion des ressources naturelles. En effet, un phénomène, bien qu'il ne soit pas propre aux pays d'Afrique, est à noter : celui de l'exploitation des ressources naturelles favorable au développement de la région. Les cadres administratifs locaux sont souvent représentants directs des partis politiques en exercice, faisant partie des notables à l'échelle régionale. Les processus de régionalisation peuvent alors être vécus comme une forme renouvelée de confiscation du pouvoir par l'Etat central. La capacité des représentants élus à intégrer ces représentants administratifs et/ou traditionnels est déterminante pour la mise en place d'actions et le fonctionnement des collectivités créées. Il y a donc nécessité de bien former ses responsables et de les initier à la gestion des affaires locales. Le non-respect de la réglementation par les responsables locaux agit négativement à 10% sur la gestion des ressources naturelles. Plus la régionalisation est effective, plus les populations suivront et on assistera à une participation des citoyens aux affaires locales (Burguet et Che, 2004).

Les résultats de nos estimations montrent que pour faire face à l'ensemble de leurs compétences, les régions en Afrique Subsaharienne disposent de très faibles moyens et de ressources financières limitées. La régionalisation a normalement pour corollaire l'autonomisation financière des collectivités locales. Ce résultat est similaire aux conclusions générales auxquelles ont abouti Lin et *al.*, (2000), Akai et *al.*, (2002). Les régions créées doivent faire face à un triple défi à la fois assurer le fonctionnement et l'exploitation des ressources naturelles de la collectivité en termes politique et organisationnel, gérer les relations avec les partenaires (partenaires locaux, Etat, partenaires extérieurs) et assurer la gestion des compétences qui leur ont été attribuées. Sur ce dernier point, on rappellera que leurs compétences précises ne sont pas toujours bien définies C'est par exemple le cas des pays de

notre échantillon, dont les compétences patrimoniales restent floues (Thiessen, 2003). La maîtrise d'ouvrage « politique » constitue cependant un abus de langage dans la mesure où l'apprentissage de la gouvernance politique ne relève pas d'une compétence instrumentale mais de rapports sociaux dont l'évolution est fondamentalement incertaine et ne se décrète pas.

Si les présidents du conseil régional détiennent le pouvoir exécutif au niveau de la région, ils avaient souvent, à l'origine, une totale inexpérience de fonctions devenues complexes dans un environnement politique peu stabilisé. Or, ils n'étaient pas, ou ne sont pas toujours, en capacité d'exercer pleinement et dans de bonnes conditions ces fonctions (Demante et *al.*, 2008). La régionalisation effective s'accompagne en principe du transfert des ressources (humaines et financières) de l'Etat vers les régions. Or, la majorité des pays d'Afrique subsaharienne de notre échantillon n'a pas procédé à ce transfert. Il est arrivé que l'Etat, au contraire, impose aux régions l'ensemble du personnel jusque-là employé dans les anciennes circonscriptions administratives. La lutte contre la corruption reste un défi majeur dans la gestion des ressources naturelles en ce sens qu'elle élimine les disparités des fonds alloués pour le développement de la région et le transfert des compétences demeure nécessaire.

Les processus de régionalisation peuvent alors être vécus comme une forme renouvelée de confiscation du pouvoir par l'Etat central par la redevance au parti central. La régionalisation doit nécessiter l'élection des délégués régionaux par les populations locales à qui il leur doit le suffrage et le compte rendu des promesses électorales. La capacité des délégués élus à intégrer ces représentants administratifs et/ou traditionnels est déterminante pour la mise en place d'actions et le fonctionnement des collectivités créées. Il y a donc nécessité de bien former ses responsables et de les initier à la gestion des affaires locales. En effet, nos analyses montrent que la régionalisation aura permis, d'une part, de transférer les compétences de l'Etat, d'autre part, à assurer la gestion et la fourniture des services publics par la réalisation de nouveaux équipements et l'exploitation du patrimoine existant. Nous constatons qu'en ASS, l'affiliation politique améliore l'accès des rentes issues de la gestion des ressources. Ces résultats s'expliquent par le fait que les régions ayant à leur tête un délégué régional appartenant à la majorité présidentielle bénéficient davantage des financements dans ces domaines comparativement aux régions dont le délégué appartient à l'opposition (Onana et *al.*, 2020).

Conclusion

La régionalisation effective et la gouvernance politique améliorent-elles la gestion des ressources naturelles en Afrique subsaharienne ? La réponse à cette question a constitué l'objet de cet article. Afin d'y répondre, l'article a examiné successivement et simultanément l'influence sur la gestion des ressources naturelles en Afrique subsaharienne de la qualité de la régionalisation et de la stabilité politique. Les résultats ainsi obtenus sont particulièrement intéressants.

D'une part, ils attestent que dans les pays d'Afrique subsaharienne, la gestion des ressources naturelles est fortement entravée par la faible qualité de la régionalisation. Ainsi, ces résultats semblent indiquer *ceteris paribus*, que la régionalisation grâce au principe de proximité et de la concurrence inter juridictionnelle, améliore la répartition efficace des richesses issues de la rente des ressources naturelles. Ils viennent également enrichir la littérature empirique sur au moins deux points. Premièrement, ils confirment l'importance que la qualité de la régionalisation pour le développement durable des pays. Deuxièmement, ils mettent en évidence que les retombées de l'exploitation des ressources naturelles sont également sensibles à la qualité de la régionalisation des pays. Toutefois, ces résultats s'opposent à ceux de Dutta et Meierrieks (2021) qui suggèrent que seule la qualité de la régionalisation a un effet sur la gestion des ressources naturelles. En revanche, ils sont proches de ceux obtenus par Ongo et al., (2024).

D'autre part, nos résultats montrent que le niveau de stabilité politique en Afrique subsaharienne favorise beaucoup plus la gestion des ressources naturelles. Il y a donc nécessité d'instaurer un contrôle sur place et sur pièce des engagements opérés par les responsables de la région et favoriser une parfaite gouvernance politique au sein de l'Etat centrale en mesure d'assurer les tâches d'ordre technique et d'appui à la décision.

Ces résultats plaident pour une régionalisation effective accompagnée au niveau local par des programmes de lutte contre la corruption, de maintien de la stabilité politique et de la responsabilisation des dirigeants régionaux tout en poussant les citoyens à participer activement au mouvement politique. Cette analyse est favorable donc pour une accentuation du transfert des compétences technologiques et d'exploitation des ressources naturelles. Les dirigeants régionaux étant redevables devant les citoyens, doivent faire preuve d'un très grand dynamisme.

BIBLIOGRAPHIE

- Akai, N. et Sakata, M. (2002),** « Fiscal Decentralization Contributes to Economic Growth: Evidence From State Level, Groo-Section Data for the United States », *Journal of Urban Economics*, 2002, Vol. 52, N°1, pp. 93-108.
- Alaya, M., Nicet-Chenaf, D. et Rougier, E. (2004),** " A quelles conditions la Décentralisation stimulent-ils la Croissance ? Décentralisation, Croissance et Catalyseurs dans le cas des pays méditerranéens ", *Monde en développement*, Tome 27, N° 148/4, pp. 119-138.
- Alhassan, A. H., & Achaamah, A. (2021),** « Natural resources and economic growth: Does political regime matter for Tunisia ». *Journal of Economics*, Vol. 23, N° 11, pp. 45-78.
- Alpha, B. B., & Ding, Y. (2016),** « A study on the Impact of Natural Resources Endowment on Economic Growth: Empirical Evidence From Mali », *Journal of Economics*, Vol 4, N° 4, pp. 81–103.
- Andersen, A. D. (2012),** « Towards a new approach to natural resources and development: the role of learning, innovation and linkage dynamics », *International Journal of Technological Learning, Innovation and Development*, Vol. 5, N° 3, pp. 291–324.
- Andersen, J. J. and Aslaksen, S., (2008),** « Constitutions and the Resource Curse » *Journal of Development Economics*, Vol. 87, N° 5, 2008, pp. 227-246.
- Aragbonfoh, A. F. (2015),** « Resource curse: Micro and macro analysis », *An International Multidisciplinary Journal*, Ethiopia, Vol. 9, N° 4, pp. 237–248.
- Arezki, R. and Bruckner, M. (2011),** « Oil rents, corruption, and state stability: evidence from panel data regressions », *Journal of World Development*, Vol. 22, pp. 67-89.
- Aslaksen, S. (2022),** « Oil and Democracy: More than a Cross-country Correlation? », *Journal of Peace Research*, Vol. 47, N° 4, pp. 421-431.
- Atangana, O. H (2019),** « Natural resource curse: A reality in Africa », *Resources policy*, Vol. 63.
- Atkinson, G. and Hamilton, K. (2021),** « Savings, growth and the resource curse hypothesis », *World Development*. Vol. 31, N° 11, pp. 1793-1807.
- Auty, R. M. (2001),** « The political economy of resource-driven growth », *European Economic Review*, Vol 45, N° 4, pp. 839–846.
- Besley, T, and Persson, T. (2010),** « State capacity, conflict, and development », *Econometrica*, Vol 78, N° 1, pp.1–34.
- Bhattacharyya, S. and Collier, P., (2014),** « Public Capital in Resource Rich Economies: Is there a Curse? » *Oxford Economic Papers*, Vol. 66, N° 1, pp.1-24.

Bhattacharyya, S. and Hodler, R. (2010), « Natural Resources, Democracy and Corruption », *European Economic Review*. Vol. 54, N° 4, pp. 608-621.

Bos, K. & Gupta, J. (2016), « Développement inclusif, extraction pétrolière et changement climatique : une analyse à plusieurs niveaux du Kenya », *International Journal of Sustainable Development & World Ecology*, Vol. 23, N° 6, pp. 482-492

Boschini, A. Pettersson, J. and Roine, J. (2013), « The Resource Curse and its Potential Reversal », *World Development*, Vol. 43, pp. 19-41.

Boyce, J. R. and Herbert E. J. C. (2011), « Is a negative correlation between resource abundance and growth sufficient evidence that there is a "resource curse"? », *Resources Policy*. Vol. 36, N° 1, pp. 1-13.

Brollo F, Nannicini T, Perotti R, and Tabellini G. (2013), « The political resource curse » *American Economy Review*, Vol. 103, N° 5, pp. 1759–1767

Brunnschweiler, C. N and Bulte, E. H., (2008), « The Resource Curse Revisited and Revised: A Tale of Paradoxes and Red Herrings ». *Journal of Environmental Economics and Management*, Vol 55, N° 2, 2008, pp. 248–264.

Burguet R. and Y-K Che, (2004), « Competitive Procurement with Corruption », *Rand Journal of Economics*, Vol 33, N°1, pp. 50-68.

Caprio G., Laeven L. & Levine R. (2007), “Governance and bank valuation”, *Journal of Financial Intermediation*, Vol. 16, October, pp. 584-617.

Carreri, M. & Dube, O. (2017), « Les ressources naturelles influencent-elles qui accède au pouvoir et comment ? », *The Journal of Politics*, Vol. 79, N° 2, pp. 502-518.

Caselli, F., and Michael, G. (2013), « Do oil Windfalls Improve Living Standards? Evidence from Brazil », *American Ecological Journal Applied Economy*, Vol. 5, N° 1, pp. 208–238.

Chachu, D. O., & Nketiah-Amponsah, E. (2021), « Is the resource curse hard-baked into African economies? China’s approach hints that it may not be », *Rand Journal of Economics*, Vol 33, N°1, pp. 50-68.

Chekoumi V.S. et Awounang (2019), « Développement Financier et Inégalité des Revenus : Preuves des Pays Africains de la Zone Franche », *Economie Moderne*, Vol. 10, 2019.

Cherif, R., (2013), « Le syndrome hollandais et le fossé technologique ». *Journal and Development Economics*, Vol. 101, pp.248–255.

Cieslik A. et Goczek L. (2018), « Control of Corruption, International Investment and Economic Growth : Evidence From Panel Data », *World Development* , Vol. 103, pp. 323-335.

- Collier P. et Hoeffler A. (2004)**, « Greed and grievance in civil war », *Oxford Economic Papers*, 56 (4), pp. 563-595.
- Collier, P. and A. Hoeffler (2006)**, «Military Spending in Post-Conflict Societies», *Economics of Governance*, Vol.7, pp. 89– 107.
- Collier, P. and Goderis. (2007)**, « Commodity Prices, Growth, and the Natural Resource Curse: Reconciling a Conundrum », *CSAE WPS/2007-15*, 41.
- Collier, P. and Hoeffler, A. (2005)**, « Resource rents, governance, and conflict », *Journal of Conflict Resolution*. Vol. 49 (4); pp. 625-633.
- Crain, A. (2020)**, « La malédiction des ressources : les cas du Botswana et de la Zambie ». *Journal of Economics*, Vol. 3, pp. 25- 48.
- Demissie, M. Z. (2014)**, « The Natural Resource Curse in Sub-saharan Africa: Transparency and International Initiatives ». *Journal of Economics*, Vol. 9, N° 2, pp. 12-38.
- Dhahri S. et Omri A. (2018)**, “Entrepreneurship Contribution to the Three Pillars of Sustainable Development: What does the Evidence Really say?”, *World Development*, N° 106, pp. 64–77.
- Dunning, T. (2008)**, « Crude Democracy: Natural Resource Wealth and Political Regimes », *Cambridge University Press, Cambridge*, Vol. 19, N° 12, pp. 11-54.
- Dutta N. et Meierrieks D. (2021)**, “Financial development and entrepreneurship”, *International Review of Economics & Finance*, N° 73, pp. 114–126.
- Eckerberg, K. (2019)**, « Environment and natural resource politics ». *Journal of Economics*. Vol. 75, N° 2, pp. 52-88.
- Egorov, G. Guriev, S. M. and Sonin, K. (2009)**, « Why Resource Poor Dictators Allow Freer Media: A Theory and Evidence from Panel Data », *American Political Science Review*. Vol. 103, N° 4, pp. 645-668.
- Everhart S.S., (2010)**, « The Resource Curse and Private Investment: A Theoretical Model of the Impact of Corruption », *Education, Business and Society: Contemporary Middle Eastern Issues*, Vol 3, N° 2, pp. 117-135.
- Farzanegan, M. R (2014)**, « Les pays riches en pétrole peuvent-ils encourager l'entrepreneuriat ?, Entrepreneuriat et Développement Régional : *Revue Internationale d'Economie*, Vol. 34, pp. 34-75.
- Farzanegan, M. R, Lessmann, C. & Markwardt, G. (2018)**. “Natural Resource Rents and Internal Conflicts: Can Decentralization Lift the Curse?”, *Economic Systems*, Vol. 42, N° 2, pp. 186-205.

- Fearon, J. D., and Laitin, D. (2003)**, « Ethnicity, Insurgency, and Civil War », *American Political Science Review*, Vol. 97, N° 1, pp.75–90.
- Fearon, J.D. (2005)**, « Primary Commodity Exports and Civil War », *Journal of Conflict Resolution* Vol. 49, N° 4, pp. 483–507.
- Ferranti, D. D., Perry, G. E., Foster, W., Lederman, D., Valdes, A. (2002)**, « From Natural Resources to the Knowledge Economy, World Bank Latin American and Caribbean Studies », Washington, D.C., *World Bank*, Vol. 9, N° 14, pp. 43–87.
- Findlay, R. (2008)**, « Terms of trade », in Durlauf, S.N., Blume, L. E.(eds), *The New Palgrave Dictionary of Economics Online*, Palgrave Macmillan, Vol. 9, N° 24, pp. 83–134.
- Frankel, J.A. (2012)**, « The Natural Resource Curse: A Survey of Diagnoses and Some Prescriptions », *HKS Faculty Research Working Paper Series*, John F. Kennedy School of Government, Harvard University.
- Freehills, R. S. (2020)**, « The role and impact of institutions curse in perpetuating the resource curse ». *Journal of Economics*, Vol. 19, N° 14, pp. 43–77.
- Glaeser E. L.; La Porta R.; Lopes-De-Silanes, F. and Shleifer, A., (2004)**, « Do Institutions Cause Growth? » *Journal of Economic Growth*, Vol. 9, N° 3, 2004, pp. 271-303.
- Guérineau S. & Jacolin L. (2014)**, « L'inclusion Financière en Afrique Subsaharienne : Faits Stylisés et Déterminants », *Revue d'Economie Financière*, N° 4, pp. 57-80.
- Gunton T. (2003)**, « Natural Resources and Regional Development: An Assessment of Dependency and Comparative Advantage Paradigms », *Economic Geography*, Vol.79, pp.67–94.
- Gylfason T. (2001)**, « Natural resources, education, and economic development », *European Economic Review*, 45(4-6), pp. 847–859.
- Harvey R. (2021)**, « Africa: A Roadmap for Reversing the Resource Curse ». *Revue Internationale d'Economie*, Vol. 19, N° 14, pp. 683–707.
- Henri A. O. (2019)**, « Natural Resources Curse: A Reality in Africa Resources Policy », *Revue Internationale d'Economie*, Vol. 63, N° 2, pp. 301–427.
- Hodgson Geoffrey (2002)**, « The Evolution of Institutions: An Agenda for Future Research », *Constitutional Political Economy*, Vol. 29, N° 24, pp. 213–267.
- Hodler R. (2006)**, « The Curse of Natural Resources in Fractionalized », Countries. *European Economic Review*, Vol. 50, N° 6, pp. 1367–1386.
- Humphreys M.; Sachs J. and Stiglitz J. E. (Eds.). (2007)**, « Escaping the Resource Curse », New York: *Columbia University Press*. Vol. 11, N° 8, pp. 113–207.

- Hussain Z. (2014)**, « Can Political Stability Hurt Economic Growth? South Asia/can-political-Stability-hurt-economic-growth », *Economic Review*, Vol. 31, N° 5, pp. 472–501.
- Iizuka M. and Katz J. (2012)**, « Natural Resource Industries, Tragedy of the Commons and the Case of Chilean Salmon Farming », *International Journal of Institutions and Economies*, Vol. 3, N° 2, pp. 259–286.
- Isham Jonathan T. (2005)**, « The Varieties of Resource Experience: Natural Resource Export Structures and the Political Economy of Economic Growth », *The World Bank Economic Review*, Vol. 19, N° 2, pp. 141-174
- Isham, J., Woolcock, M., and Gwen, B. (2003)**, « The Varieties of Resource Experience: How Natural Resource Export Structures Affect the Political Economy of Economic Growth Middlebury », *College Discussion Paper*, N° 10, Vol. 139/ssrn.410364.
- Jamart, C., & Rodeghier, M. (2009)**, « Sharing power: The sustainable management of natural resources is a political choice », What policy instruments create environments favorable to co-management? , *Journal of Development Economics*. Vol. 114, pp. 55-63.
- Jensen, N. et L. Wanchekon. (2004)**, « Resource wealth and political regimes in Africa ». *Comparative Political Studies*, Vol. 37, N° 7, pp. 816-841.
- Kayitare, F., Perdomo, C., & Brouwer, F. (2015)**, « Natural Resources, Representative Democracy and Development: What Role for Political Parties? », *Journal of Development Economics*. Vol. 114; pp. 55-63
- Kaznacheev, P. (2017)**, « Curse or blessing. How Institutions Determine Success in Resource Rich ». », New York: *Columbia University Press*, Vol. 12, N° 34, pp. 113–227.
- Kelley, P. (2016)**, « Book by Political Scientist Victor Menaldo de bunks notion of ‘Resource curse’ ». *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 11, pp. 78-123.
- Kjetil B. et Mohammad R.F, (2015)** « Rentes des Ressources Naturelles et Stabilité Politique au Moyen- Orient et Afrique du Nord » *Rapport CESifo DICE 3/2015*, Vol. 49, N° 4, pp. 348–453.
- Kurečić, M., & Seba, P. (2016)**, « The resource curse in sub-saharan Africa: A reality corroborated by the empirical evidence ». *International Journal of Institutions and Economies*, Vol. 49, N° 4, pp. 483–507. pp. 28-54.
- Lewin M. (2011)**, « Botswana’s success: Good governance, good policies, and good luck ». *Journal of Development Economics*. Vol. 44, N° 1, pp. 37-68.
- Mahdavi, P. (2019)**, « Institutions and the “resource curse”: Evidence from cases of oil-related bribery ». *Journal of Development Economics* Vol. 41, N° 31, pp. 113–217.

- Marin, A., Navas-Aleman, L., Perez, C. (2015),** « Natural Resource Industries as a Platform for the Development of Knowledge Intensive Industries », *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie*, Vol. 106, N° 2, pp. 154–168.
- Mathews, J. A., Reinert, E. S. (2014),** « Renewables, manufacturing and green growth: Energy strategies based on capturing increasing returns », *Futures*, Vol.61, pp. 13–22.
- Matunhu, J. (2011),** « A Critique of Modernization and Dependency Theories in Africa: Critical Assessment », *Journal of Development Economics*. Vol. 10, N° 1, pp. 45-78.
- Mbaku, J. M. (2020),** « Good and Inclusive Governance is imperative for Africa's future». *The Journal of Economic*, Vol.5, pp.56.
- Melhum, H., Moene, K., & Torvik, R. (2006),** “Institutions and the Resource Curse”, *The Economic Journal*, Vol. 116, N° 1, pp. 1–20.
- Messaoudi S., et Mezemate S., (2015),** « The Evolution of Institutions: An Agenda for Future Research », *Constitutional Political Economy, Netherlands*, Vol. 11, N° 22, pp. 63–93.
- Muigua, K. (2020),** « Exploited, Poor and Dehumanised: Overcoming the Resource Curse in Africa », *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 63, N° 41, pp. 54–86.
- Nana Kuindja R. (2022),** « La Problématique de la Bonne Gouvernance Financière au sein des Banques de la CEMAC », *Revue des Études Multidisciplinaires en Sciences Économiques et Sociales*, Vol. 7, N° 1, pp. 26-48, Février 2022.
- Nana Kuindja R. (2023),** « Qualité de la Gouvernance, Profondeur Financière et Inégalités d'Accès à l'Education en Afrique Subsaharienne », *Revue Economie, Gestion et Société*, Vol. 1, N° 40, pp. 1-32, Août 2023.
- Ongo Nkoa E.B., Bitoto Ewolo F., Ondoua Beyene B. et Mbognou Nchinda C. (2024),** « Does Innovation Drive up Income Inequality in Africa ? », *Journal of the Knowledge Economy*, Vol. 10, N° 11, pp. 16-47.
- Oyinlola, M., Adeniyi, O., & Raheem, I. (2015),** « Natural resource abundance, institutions and economic growth in Africa », *African Journal of Economic and Sustainable Development*, Vol. 4, N° 1, pp. 34–48.
- Perez, C. (2010),** « Technological Dynamism and Socials Inclusion in Latin America: a Resource-Based Production Development Strategy », *CEPAL Review*, Vol. 100, pp. 121–141.
- Perlikowski, L. (2019),** « Comment Appréhender la Stabilité des Régimes Politiques d'un Point de vue Théorique ? », *Politja*, Vol. 16, N° 63, pp. 111–123.

Piccioto B. (2003), « L'investissement Direct vers les Nouveaux Adhérents d'Europe Centrale et Orientale : Ce que l'Élargissement pourrait changer », *Etude et Recherche*, N° 24, Mai 2003, *Groupement d'Études et de Recherches-Notre Europe*, pp 1-39.

Philippot L. M. (2008), « Rente Naturelle et la Composition des Dépenses Publiques ». *Reflets et perspectives de La Vie Economique*, Vol. 47, N° 4, pp. 49-63.

Pritchett, L. (2000), « Understanding patterns of economic growth: Searching for hills among plateaus, mountains, and plains », *The World Bank Economic Review*, Vol. 14, N° 2, pp. 221–250.

Robinson, J., Torvik, R., & Verdier, T. (2006), « Political Foundations of the Resource Curse », *Journal of Development Economics*, Vol. 79, 2006, pp. 447–468.

Rodrik, D., SubramaniaN, A., Trebbi, F. (2003), « Institutions Rule: The Primacy of Institutions Over Geography and Integration in Economic Development », *Journal of Economic Growth*, Vol. 9, N° 2, pp. 131–165.

Ross, M. L., (2004), « How Do Natural Resources Influence Civil War? Evidence from Thirteen Cases ». *International Organization*, Vol. 58, N° 1, pp. 35-67.

Rotillon, G. (2005), « Economie des Ressources Naturelles » (Editions la découverte). *Journal of Development Economics*. Vol. 92, N° 1, pp. 28-51.

Roy, C.-B., Sarkar, S., Mandal, N.R. (2013), « Abondance des Ressources Naturelles et Performance Economique une Revue de la Littérature ». *Courant. Goujon Urbain*, Vol. 1, N° 4, pp. 148-202.

Safdar, S., Khan, A., & Andlib, Z. (2022), « Impact of good governance and natural resource rent on economic and environmental sustainability: an empirical analysis for South Asian economies ». *Environmental Science and Pollution Research*, 11356-022-21401-9.

Sala-i-martin, X. et Subramanian, A. (2003), « Addressing The Natural Resource Curse: An Illustration From Nigeria », *National Bureau Of Economic Research*, Working paper No. W9804.

Sarmidi, T. Law, S.H. and Jafari, Y. (2014), « Resource Curse: New Evidence on the Role of Institutions », *International Economic Journal*. Vol. 28, N° 1, pp. 191-206.

Sharma R. R., Chawla S. and Karam C. M. (2021), “Global Gender Gap Index: World Economic Forum Perspective”, *In Handbook on Diversity and Inclusion Indices*, Edward Elgar Publishing.

Shaxson, N., (2005), « Nouvelles Approches de la Volatilité : Faire Face à la Malédiction des Ressources en Afrique Subsaharienne ». *Int. Aff*, Vol. 81, N° 2, pp.311–324.

Sterwart, N. P. (2012), « Why Natural Resources are a Curse on Developing Countries and how to fix it ». *Industrial and Corporate Change*, Vol.6, pp. 12-34.

Sun, H., Sun, W., Geng, Y., & Kong, Y. (2018), « Natural Resource Dependence, Public Education Investment, and Human Capital Accumulation ». *International Economic Journal*. Vol. 33, N° 1 pp.18-41.

Tanzi, V. and Davoodi, H. (2001), « Political Economy of Corruption » chapter Corruption, Growth, and Public Finances, *London Routledge*, Vol. 2, pp 89–110.

Torvik R. (2009), « Why do Some Resource-abundant Countries Succeed while others do not? », *Oxford Review of Economic Policy*, Vol 25, N° 2, pp. 241-256.

Vahabi, M. (2017), « A Critical Survey of the Resource Curse Literature Through the Appropriability lens ». *Journal of Development Economics*, Vol. 97, N° 1, pp. 44-77

Van der Ploeg, F. (2011), « Natural Resources: Curse or Blessing? », *Journal of Economic Literature*, Vol. 49, N° 2, pp. 366–420.

Vásquez, I. (2011), « Advice to a free Libya on turning the resource curse into a blessing ». *Journal of Development Economics*. Vol. 92, N° 1, pp. 55-65.